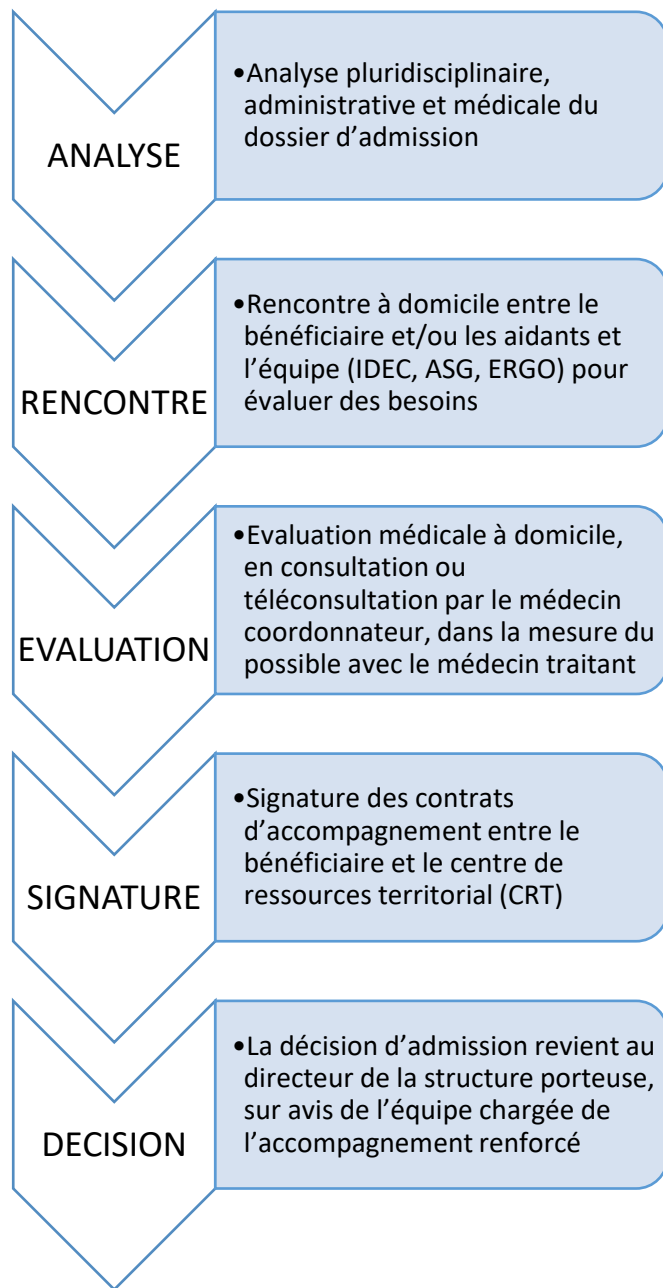


## Les étapes de la procédure d'admission



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **l'infirmière coordinatrice**

**ALMODOVAR Sophie**

**Du lundi au vendredi de 9h à 16h45**

Au **06.76.98.07.46**

Mail : [secret.crt@ch-cavaillon.fr](mailto:secret.crt@ch-cavaillon.fr)

**Ou le secrétariat du CRT**

Céline SIMON

Au **04.86.55.27.69**

Mail : [secret.crt@ch-cavaillon.fr](mailto:secret.crt@ch-cavaillon.fr)

**La liste des villes concernées :**

Cavaillon, Cabrières-d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion, Lauris, Lourmarin, Pujet, Puyvert, Vaugines, Isle sur la sorgue, Le Thor.



---

**CENTRE DE  
RESSOURCES  
TERRITORIAL**

---

**« Luberon et Monts de Vaucluse »**

**EHPAD « La Capela », 119 avenue Georges  
Clémenceau**

**84300 CAVAILLON**

## Le CRT : Qu'est-ce que c'est ?

Pour répondre aux souhaits de maintien à domicile des personnes âgées et de leur famille, l'Ehpad « La Capela » offre une alternative :

**Le Centre de ressources territorial (CRT) « Luberon et Monts de Vaucluse »**

Ce dispositif s'appuie sur les services à domicile de proximité, afin d'être le point repère du parcours de vie à domicile de la personne âgée.

Ce **projet d'accompagnement renforcé à domicile** est un **dispositif gratuit** mis en œuvre dans le cadre d'une expérimentation portée par l'EHPAD du CHICL, financée et pilotée par l'ARS PACA.

## Quelles sont les prestations proposées ?

- **Accompagner la perte d'autonomie, repérer la fragilité.** Déployer l'expertise gériatrique en élaborant des bilans complets et en organisant l'intervention de professionnels formés (ASG, Ergo...).

- **Développer des actions de prévention en s'appuyant sur l'expertise gérontologique**

- **Rompre l'isolement :** Proposer aux personnes accompagnées un ensemble d'activités en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

- **Soutenir les aidants** en déployant un ensemble de propositions pour faciliter leurs tâches et leur bien-être à domicile (Plateforme de répit, temps libéré entre 1 à 4h par semaine avec l'intervention d'une ASG/Assistante de Soins en Gérontologie).

- **Assurer la continuité des parcours de soins :** En coordonnant l'ensemble des interventions auprès de la personne âgée et en élaborant un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) en équipe pluridisciplinaire.

- **Eviter les hospitalisations non pertinentes :**

En sécurisant l'environnement : L'adaptation du logement, la mise en place d'un dispositif de télésurveillance (Télégrafik).

En ayant une connaissance renforcée et un suivi régulier des personnes, sur les plans sociaux, psychologiques et médicaux.

Avec à la mise en place d'un service d'astreinte de nuit de 20H à 8H assurée par une astreinte infirmière (IDE).

## L'équipe du CRT se compose de :

- 1 médecin coordonnateur
- 1 infirmière coordinatrice (IDEC)
- 3 assistantes de soins en gérontologie (ASG)
- 1 ergothérapeute
- 1 psychologue
- 1 secrétaire

## Les conditions d'admission au CRT

Les personnes **à partir de 60 ans en perte d'autonomie de GIR 1 à 4** résidant à leur domicile ayant besoin d'un niveau de prestations similaire à celui d'un EHPAD au moyen d'un accompagnement plus intensif, coordonnant si nécessaire l'offre de soins et d'accompagnement en partenariat avec les services du domicile.

Dans la mesure du possible, le médecin traitant est associé à la décision d'intégration au sein du dispositif et à la mise en place d'un accompagnement renforcé, l'usager apportant son consentement.

Le bénéficiaire réside à une distance maximum de 30 mn du CRT.

## Les outils de liaison

-Un dossier patient informatisé facilitera le suivi et la coordination des divers intervenants.

